

Pierre le Vénérable et les chartreux

On pourrait croire qu'il s'agit là d'un aspect bien limité de la littérature monastique, considérant les seules relations personnelles du neuvième abbé de Cluny avec cette congrégation encore jeune à l'époque. On va s'apercevoir qu'il s'agit d'un épisode plus important qu'on ne le croit dans l'histoire des institutions monastiques, mais aussi dans la relation entre vie cénobitique et vie érémitique, au sein même de la tradition bénédictine.

On peut situer très tôt dans la vie de Pierre le Vénérable sa première rencontre avec la Chartreuse. Son premier biographe, le moine Raoul, la mentionne dès son arrivée au prieuré de Domène, c'est-à-dire, en 1120¹. Pour quel motif Pierre s'y est-il rendu, nous l'ignorons, mais bien des indices laissent penser qu'il aura profité de la première occasion pour y satisfaire sa curiosité qui va rapidement se transformer en admiration. La Chartreuse se situe à une bonne vingtaine de kilomètres de Domène (sud-est de Grenoble), mais on imagine aisément les difficultés d'y accéder, notamment en hiver². Ces visites annuelles supposent donc qu'une solide relation amicale se soit rapidement établie entre l'abbé de Cluny et Guigues I^{er}³, alors prieur de la Chartreuse, puis avec ses successeurs. À l'époque où Pierre s'y rend pour la première fois, l'ermitage fondé par saint Bruno et ses compagnons existe depuis environ trente-six ans et semble jouir d'une haute réputation de sainteté, au point d'attirer des jeunes moines de Cluny et bien d'autres religieux, comme on le verra. La Chartreuse a déjà essaimé six fois, soit par fondation directe, soit par parrainage des candidats à ce genre de vie, dans un périmètre encore proche du

1. Raoul de Sully fut un proche de Pierre le Vénérable, compagnon de plusieurs de ses voyages. Il rédige cette biographie entre 1164 et 1173. Dom Martène signale qu'il a été lui-même abbé de Cluny, entre 1173 et 1176, avant de mourir l'année suivante. Cf. J.-P. TORRELL, « De la légende à l'histoire. Le traitement du *miraculum* chez Pierre le Vénérable et chez son biographe Raoul de Sully », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 25 (1982), p. 81-99.

2. Sur l'emplacement du premier monastère, cf. *Coutumes de Chartreuse (Sources Chrétiennes 313)*, Paris, Cerf, 1984, p. 50.

3. Guigues de Saint-Romain (1083-1136), cinquième prieur de la Grande Chartreuse de 1109 à 1136.

monastère de saint Bruno (départements de l'Ain et de l'Isère actuels). La première chartreuse en terre « lointaine » sera celle du Mont-Dieu, dans les Ardennes, fondée en 1136 et rendue célèbre par la *Lettre aux frères du Mont-Dieu* (ou *Lettre d'or*) d'un ex-abbé bénédictin, Guillaume de Saint-Thierry.

On sait qu'il revint au successeur de Bruno d'affermir la jeune pousse en rédigeant les *Coutumes de Chartreuse*, réclamées par les jeunes communautés que nous venons d'évoquer. Il termina son travail quelques mois avant sa mort, survenue en 1136. Au moment où Pierre rend sa première visite à la Grande Chartreuse (vers 1120), Guigues en est le prieur depuis une dizaine d'années. C'est surtout avec ce dernier qu'il liera une sincère et fidèle amitié, vite partagée par sa communauté, comme le laisse entendre le moine Raoul : « [Les chartreux] qu'il aimait d'une grande affection⁴. » L'intimité est telle que Pierre n'hésitera pas à confier aux chartreux un de ses plus vifs désirs, celui d'entrer au ciel le jour de la Nativité du Seigneur, mais sans le leur révéler explicitement. Il semble que Guigues soit peu à peu devenu non seulement un confident de Pierre, mais un père spirituel. C'est en tout cas ce titre qu'il n'hésite pas à lui donner dans ses lettres et que Guigues refuse d'endosser :

Aussi, nous vous demandons, au nom de la cordiale affection que vous nous portez et dont nous sommes indignes, chaque fois que votre grandeur daigne écrire à notre humble personne, de penser à notre propre sanctification, et de ne pas soumettre notre faiblesse aux dangers de l'orgueil.

Et il ajoute juste après :

Mais avant tout et surtout, nous vous demandons et vous supplions à genoux, de ne plus estimer digne du nom de père le pauvre homme que nous sommes. Il est suffisant et plus que suffisant de m'appeler frère, ami et fils, moi qui ne suis pas digne d'être appelé serviteur⁵.

Ce propos d'humilité est précisément ce que Pierre tient à souligner le plus dans le long éloge des chartreux qu'il inclut dans son *De Miraculis*⁶.

4. *Vie*, PL 189, col. 28, § 17.

5. Cf. Lettre de Guigues le Chartreux à Pierre le Vénérable, dans Giles CONSTABLE, *The Letters of Peter the Venerable*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1967, 2 vol. ; ici vol. I, Lettre 25, p. 47-48.

6. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *De Miraculis*, 28, PL 189, col. 943-945. Cette description, placée au chapitre 28 du Livre II de l'ouvrage, est suivie d'un long récit des miracles dont un frère convers de la Chartreuse et un familier furent les acteurs et les témoins (ch. 29, PL 189, col. 946-949). Édité une première fois en 1135, le *Livre des Merveilles* a été retouché, d'abord en 1144 et jusqu'à la veille de la mort de Pierre, en 1156, comme en témoigne sa chronologie. Les deux chapitres sur les chartreux pourraient avoir été ajoutés lors de la refonte de 1144, comme la brève introduction au ch. 28 le laisse entendre. Cf. J.-P. TORRELL et D. BOUTHILIER, *Pierre le Vénérable, abbé de Cluny*, Chambray-lès-Tours, 1988, p. 119.

Treize ans après la mort de Guigues, Pierre en parle à saint Bernard comme d'un « homme unique, la plus belle fleur qu'ait donnée la vie religieuse en son temps⁷ ». Il ne tarit pas d'éloge sur ce « saint homme », dont il loue la charité vraie⁸. Il confesse d'ailleurs qu'il lui écrivait souvent ou même échangeait directement avec lui lors de ses visites à la Chartreuse et qu'il se réjouissait de ces saints entretiens⁹. Cette unique missive de Pierre à Guigues, l'extrait de sa réponse que nous venons de mentionner et une autre brève épître de condoléances (1132) sont tout ce qui reste de ce que l'abbé de Cluny nomme leur « correspondance assidue ».

Pierre va maintenir de fraternelles relations, mais apparemment moins chaleureuses, avec les successeurs de Guigues. Anthelme de Chignin, d'abord, prieur de la Grande Chartreuse entre 1139 et 1151, auquel il adresse une lettre assez formelle, où se mêlent plaintes et témoignages d'affection et de respect. Enfin, au prieur Basile (1151-1174), son ancien confrère de Cluny, avec qui il a gardé d'étroits liens d'amitié. Quelques traces donc d'une correspondance évidemment plus fournie, mais dont l'essentiel ne nous est pas parvenu.

Une relation aussi suivie pendant près de quarante ans suppose un profond intérêt réciproque. Comment l'expliquer, sinon par une réelle admiration, jamais démentie, de l'abbé de Cluny pour ces singuliers solitaires. Elle s'exprime d'abord dans les lettres que nous venons de signaler. Mais, au-delà de la remarquable personnalité du prieur Guigues, c'est à sa communauté de la Chartreuse que Pierre reconnaît une réelle supériorité sur tous les ordres monastiques alors connus. On est presque choqué de l'entendre commencer sa présentation par ce jugement lapidaire, si inattendu sous sa plume :

Il existe, dans certaines parties de la Bourgogne, parmi toutes les espèces de moines répandues dans notre Europe, une espèce *plus sainte et plus sûre* dans sa façon de mener la vie monastique que beaucoup d'autres, fondée à notre époque par des Pères, grands, doctes et saints, maître Bruno de Cologne, maître Landuin, un italien, et d'autres grands hommes, craignant Dieu, comme je l'ai dit. Ceux-ci, *instruits de la tiédeur, de la négligence et de la paresse des moines traditionnels*, désireux de renoncer au monde, décidèrent de se fixer, eux et leurs

7. PIERRE LE VÉNÉRABLE, Lettre 12, dans notre traduction : *L'amitié à l'épreuve de la diversité. Correspondance de Pierre le Vénérable avec Bernard de Clairvaux*, Saint-Léger, 2019, p. 249.

8. PIERRE LE VÉNÉRABLE, Lettre 77, dans notre traduction à paraître : *Cette Église qui vous est confiée. Correspondance de Pierre le Vénérable avec les papes et les évêques*, Saint-Léger, 2020.

9. PIERRE LE VÉNÉRABLE, Lettre 43, dans notre traduction, *Le souci de mes frères. Correspondance de Pierre le Vénérable avec les moines*, Saint-Léger, 2019, p. 255.

disciples, dans les voies de Dieu et établirent avec grand soin un ordre où l'on se garde attentivement de presque toutes les ruses de Satan¹⁰.

Jamais Pierre, au plus fort de la querelle avec les cisterciens, ne s'était permis de telles critiques qui, pour être indirectes, n'en sont pas moins vives, presque blessantes pour les bénédictins. Reconnaissant fréquemment et avec grande honnêteté les imperfections des moines noirs, y compris ceux de Cluny, il n'a jamais laissé entendre que les cisterciens, qui se parent, non sans prétention, du vêtement de l'innocence, puissent incarner, en ces temps, la perfection de l'état monastique¹¹. Ici par contre, l'abbé de la plus grande et célèbre congrégation bénédictine n'hésite pas à ranger moines noirs (et blancs ?) dans un jugement de valeur sans appel ; les peignant sous les traits d'une médiocrité telle qu'elle ne pouvait que susciter l'efflorescence d'une nouvelle espèce de moines, authentiques ceux-là. Et non content de leur reprocher leurs négligences, il ose affirmer que la voie suivie par les chartreux est plus sainte et même plus sûre. Quiconque voudrait orienter les vocations, déjà fortement attirées par les cisterciens, vers la Chartreuse, ne s'y prendrait pas autrement. On pourrait presque douter que ces lignes soient effectivement de Pierre le Vénérable. Pour s'en persuader, il suffira de lire sa lettre 158, où il use de termes aussi forts, sinon plus, comme nous le verrons. Attitude d'autant plus étonnante que, dans le livre I du *De miraculis*, Pierre a largement vanté Cluny, son observance, sa ferveur, son rayonnement¹². Il lui fallait en effet rasséréner quelque peu ses moines après le schisme de Pons, désastreux pour l'image de Cluny, et devant les succès grandissants de Cîteaux. Bien entendu, plusieurs années se sont écoulées entre la rédaction des deux parties de l'ouvrage et d'autres événements ont pu influencer son auteur.

Un peu d'histoire nous aidera à mieux situer cette autocritique qui est d'ailleurs une façon de susciter, par contrecoup, un élan de ferveur, peut-être même de préparer ses frères à tout un train de réformes. Il faut, en effet, entendre ces paroles assez dures comme l'expression non d'une improbable désaffection de Cluny de la part de Pierre, mais au contraire comme une bienveillante provocation, la manifestation même de son attachement à son ordre, du désir ardent qu'il a de le voir reflourir en revenant aux sources. Mais Cluny traverse une crise et, tel un bon médecin, son abbé a recours aux remèdes les plus efficaces,

10. *De Miraculis*, 28 (PL 189, 943), c'est moi qui souligne. Grenoble fait effectivement partie à l'époque du « Royaume de Bourgogne ». Voir aussi une description complémentaire et précise faite par GUIBERT DE NOGENT en 1114-1115, *De vita sua*, I, 11, PL 156, col. 854, ainsi que par l'auteur de la vie de saint Hugues de Lincoln, I, 7.

11. Lettre 1, dans *L'amitié à l'épreuve de la diversité*, p. 75.

12. *De Miraculis*, I, 9, entre autres. Cf. J.-P. TORRELL, « De la légende à l'histoire », p. 83 et 94.

qui sont souvent les plus amers, comme la règle de saint Benoît le lui conseille¹³.

En réalité, pour bien comprendre, il faut se tourner vers ce qu'écrit sensiblement à la même époque un autre (ancien) abbé bénédictin, Guillaume de Saint-Thierry, au début de sa célèbre *Lettre aux frères du Mont-Dieu*. Écrite en 1144 comme un exposé de l'expérience monastique érémitique et cénobitique, elle débute par un éloge de la vie solitaire qui sonne comme une apologie des chartreux. Pourtant bien accueillie par les abbés des monastères de la région, il semble que l'apparition de ce « nouveau » genre de moines ait assez vite suscité de vives réactions¹⁴. Les critiques ont été suffisamment vives pour émouvoir les habitants du Mont-Dieu et Guillaume s'emploie à les rassurer tout en les invitant à la modestie avant de les instruire longuement dans les voies de Dieu.

Ce qui semble avoir suscité l'ire des moines noirs n'est pas tant cette recherche d'équilibre entre vie cénobitique et érémitique, mais l'intention, ou la prétention des chartreux de revenir à une austérité de vie, et donc à la simplicité, la sobriété, y compris dans la liturgie, inspirée des premiers moines d'Égypte. D'une certaine façon, c'est relancer le débat sans fin qui a déjà opposé bénédictins et cisterciens et auquel Pierre le Vénérable a su, non sans humour, donner de la hauteur en le resituant au niveau non des observances, mais bien de l'Évangile et de la visée spirituelle que poursuivait avant tout saint Benoît¹⁵. Guillaume, lui non plus, ne mâche pas ses mots, pour dénoncer ces attaques contre ce qu'il est faussement convenu d'appeler une « nouveauté ». Taxant ses contradicteurs de « vieillards eux-mêmes, de langues perfides, d'hommes impies, d'outres vétustes et de juges de ténèbres¹⁶ », l'ancien abbé devenu simple moine cistercien, habituellement si mesuré, laisse entendre que les critiques venant de l'autre bord n'étaient pas non plus des plus fraternelles. Lui aussi, comme Pierre, relève d'ailleurs comme motif de ces accusations la simplicité, la « rigoureuse pauvreté » des chartreux qui semblent adresser un vivant et constant reproche aux autres moines, et surtout leur solitude qui « inspire à un plus grand nombre encore l'horreur de toute apparence de bruit¹⁷ ». Reproches d'autant plus vifs qu'on commence à voir un certain nombre de moines noirs et blancs et même

13. *RB* 28, 2.

14. Cf. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, trad. J. Déchanet (*Sources Chrétiennes* 223), Paris, Cerf, 1975, p. 21-23.

15. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *Lettres* 1 et 9 dans *L'amitié à l'épreuve de la diversité*, p. 75 et 191.

16. *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, I, 10. Cf. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, *Vie de saint Bernard*, c. 2, à propos de la visite du saint à la Chartreuse.

17. « *Altissima paupertas* » (*Lettre aux frères du Mont-Dieu*, I, 9).

d'abbés demander leur transfert vers ces solitudes¹⁸. Pour la défense des bénédictins, Guillaume de Saint-Thierry laisse quand même entendre qu'à l'instar de quelques cisterciens, et comme toute nouvelle fondation qui attire des candidats, un certain nombre de chartreux avaient cédé à la superbe, se prenant, eux aussi, pour les seuls vrais moines :

Ne va pas croire que le soleil, lumineux pour tout le monde, n'éclaire nulle part qu'en ta cellule ; qu'il ne fait beau nulle part excepté chez toi ; que la grâce de Dieu nulle part ne travaille, sauf en ta conscience. Dieu ne serait-il que le Dieu des Solitaires¹⁹ ?

On peut donc penser que l'éloge des chartreux que dresse Pierre le Vénérable en tête du livre II de son *Livre des merveilles* n'est pas seulement l'expression de son admiration ou de son désir de mieux faire connaître ces moines d'un genre nouveau. Outre l'intention pédagogique que nous avons relevée plus haut, c'est aussi sans doute pour l'abbé de Cluny une façon de défendre la Chartreuse contre ses propres moines, en réhabilitant leurs pratiques à partir de la plus pure tradition monastique. Probablement sans s'être concertés, d'autant qu'on ne peut situer avec exactitude à quelle date Pierre a composé son éloge, les deux abbés semblent s'être donné la main non seulement pour appeler à plus de tolérance, mais aussi pour montrer le bien-fondé tout à fait traditionnel de l'observance cartusienne, et même démontrer l'excellence de ces « nouveaux moines ». Il est vrai que l'apologie de Guillaume vise directement la chartreuse du Mont-Dieu, tandis que Pierre parle surtout de ce qu'on appelle aujourd'hui la « Grande Chartreuse ». Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'ici et là, il y ait eu urgence à défendre les solitaires.

Bernard de Clairvaux ira d'ailleurs dans le même sens. Sans écrire un éloge formel ou même une apologie des chartreux, il éprouva le désir de passer à la Chartreuse, après sa visite à Hugues, évêque de Grenoble et d'y revenir plus tard²⁰. Il entretint avec Guigues, puis Anthelme, de cordiales relations. Il prit d'ailleurs vivement la défense de ce dernier auprès d'Eugène III, au moment où certains chartreux, coupables de quelques abus, s'arrogeaient le droit de rejoindre la communauté sans la moindre contrition et même d'y poursuivre leur comportement que Bernard jugeait scandaleux²¹. N'écrira-t-il pas pour les chartreux un admirable petit traité des « degrés de la vraie et sincère charité » dans sa lettre 11 ? Et, si l'on en croit Mabillon, c'est

18. Mabillon nomme Joran, abbé de Saint-Nicaise, dans ses notes sur la lettre 32 de saint Bernard. Mais on peut aussi citer Étienne et Robert de Celles, cf. J. DÉCHANET, Introduction à la *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, p. 22-27.

19. *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, II, 20.

20. BERNARD DE CLAIRVAUX, Lettres 12 et 153-154.

21. BERNARD DE CLAIRVAUX, Lettre 270 ; sur ces graves incidents, voir plus bas.

pour céder aux instances de Bernard, prieur de la chartreuse de Portes, qu'il rédigerait sinon son célèbre *Commentaire du Cantique des cantiques*, du moins quelques sermons anticipatoires sur le même sujet²². Une antique tradition, conservée par la chronique du Mont-Dieu, prétend même que l'abbé de Clairvaux, sans doute confondu avec son ami Guillaume de Saint-Thierry, y aurait demandé son admission²³.

Mais, revenons à la description que nous donne Pierre le Vénérable de la vie en Chartreuse. Notons d'emblée le premier critère sur lequel s'appuie le jugement de Pierre :

Désireux de renoncer au monde, [les chartreux] décidèrent de se fixer, eux et leurs disciples, dans les voies de Dieu et établirent avec grand soin un ordre où l'on se garde attentivement de presque toutes les ruses de Satan²⁴.

Un propos de vigilance donc, dans ce désir de renoncer effectivement et durablement au monde. On songe immédiatement aux tous premiers traits sous lesquels saint Athanase évoque la recherche d'Antoine le Grand, « attentif à soi-même » ; ce qui rappelle bien évidemment la retraite de saint Benoît au Sacro Speco, où il « habitait avec soi-même²⁵ ». C'est tout le thème de la garde du cœur que saint Bernard illustrera dans sa représentation des trois gardes²⁶. D'emblée Pierre se réfère ici implicitement à l'exemple des Pères de la vie monastique qui constituent, justement, la première source d'inspiration des chartreux comme des premiers cisterciens. Il le fera d'ailleurs explicitement quelques lignes plus loin, à propos de la vie des chartreux en cellules individuelles, en la situant dans la droite ligne des anciens moines d'Égypte²⁷.

Mais notre abbé ne s'arrête pas à ces généralités et va s'efforcer de montrer comment cette vigilance se pratique effectivement dans le désert de Chartreuse. Dans la ligne d'un Évagre ou d'un Cassien, Pierre reprend la catégorie des vices les plus dangereux pour les moines de son temps, en particulier l'orgueil ou la superbe, puisqu'il est à la racine de tous les autres d'après l'Écriture même, avec ses avatars : l'envie, l'ambition et la vaine gloire. Là contre – et l'on

22. Préface au *Commentaire du Cantique des cantiques*, III. Cf. BERNARD DE CLAIRVAUX, *Lettres* 153-154.

23. F. GANNERON, *Les antiquités de la Chartreuse du Mont-Dieu*, 1631 ; cf. Jean DÉCHANET, « Saint Bernard postulant chartreux », *Collectanea Cisterciensia* (1953), p. 32-44 et *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, p. 84-86.

24. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *De Miraculis*, II, PL 189, col. 943 D.

25. ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Vie de saint Antoine*, c. 3 : « *Sibi attendere* » (vaquer à soi-même) ; GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues* II, 3 : « *habitare secum* ».

26. BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons divers*, 17 : garde (*custodia*) de la main, de la langue et du cœur.

27. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *De Miraculis*, PL 189, col. 945 A.

notera que Pierre ne craint pas d'entrer dans les détails concrets où s'expriment les plus hautes aspirations –, nos chartreux tiennent à se rappeler jusque dans leur vêtement qu'ils sont ici-bas en situation d'exode (ou d'exil). Là encore, Pierre ne résiste pas, une nouvelle fois, à comparer ce vêtement, des plus grossiers, à celui qu'endossent les autres moines, y compris donc les cisterciens, jugé par ailleurs, à la limite de la décence :

Ils se revêtirent des vêtements les plus vils et les plus humbles parmi tous les ordres religieux, horribles à voir. Pour ce qui est de leur longueur, courts et étroits ; pour la qualité, on aurait peine à en trouver de plus grossiers, de plus sordides, montrant ainsi qu'ils ne peuvent aucunement tolérer le vice de la vaine gloire²⁸.

On aimerait en savoir plus, d'autant que les coutumes établies par Guigues en 1128, tout en s'en inspirant, énumèrent une liste de pièces de vêtements nettement plus longue, plus détaillée et sensiblement plus riche que celle de saint Benoît²⁹. On y apprend, de fait, que les vêtements de toile (lin), pas plus que les caleçons, ne sont permis, tout comme à Cîteaux³⁰. Par contre les pelisses et les « peaux », tant décriées par les moines blancs, sont ici tout à fait d'usage courant ; ce qui se conçoit aisément sous un tel climat (le premier ermitage, détruit en 1132, était à 1195 m d'altitude). Il est vrai que Pierre avait en tête le vestiaire alors en usage à Cluny, sensiblement plus étoffé que celui de RB 55. On retrouve ici les clichés littéraires dont usèrent les premiers cisterciens dans le *Petit Exorde* : les lieux comme les vêtements sont tellement éloignés de ce que recherchent habituellement les hommes qu'ils en deviennent « horribles » et repoussants³¹. Les Coutumes précisent en effet : « À tous les moines, mais à nous surtout, il convient assurément de porter des vêtements humbles et usagés, et de servir en tout d'objets sans valeur, pauvres et misérables³². »

Pour manifeste et explicite qu'il soit, ce premier trait d'humilité dans le vêtement ne pourrait être encore qu'une illusion. Pierre en est plus que conscient à une époque où la question du vêtement monastique est loin d'être traitée comme un détail³³. Et puisque l'excellence

28. *De Miraculis*, PL 189, col. 944 A. Cf. PIERRE LE VÉNÉRABLE, Lettres 1 et 9 à saint Bernard, à propos de l'usage des caleçons que critiquaient les cisterciens, dans *L'Amitié à l'épreuve de la diversité*, p. 78 et 98).

29. Pour les frères du cloître : deux cilices (genre de chemise assez grossière en poils de chèvre, en usage chez les pauvres et les soldats), deux robes, deux pelisses, 2 cuculles, 3 paires de bas, 4 paires de chaussons, des peaux, une chape, des souliers de nuit comme de jour. Il est vrai que le climat alpin exige bien plus que celui de l'Italie centrale ou méridionale, cf. GUIGUES I^{er}, *Coutumes de Chartreuse*, 28,1, p. 222-223. La liste est encore plus étoffée pour les frères laïcs, qui ont à travailler dehors par tous les temps, cf. *Coutumes de Chartreuse*, 57.

30. *Coutumes de Chartreuse*, 61, 1.

31. PE 3, 3 : « Un endroit que les gens méprisent et où personne ne peut habiter. »

32. *Coutumes de Chartreuse*, 28, 1.

33. Il n'y consacre pas moins de cinq pages dans sa réponse aux critiques des cisterciens, cf. Lettre 1, dans *L'amitié à l'épreuve de la diversité*, p. 162-165 et Lettre 9, p. 216-224.

des chartreux semble se manifester avant tout dans la lutte contre les ruses du démon, il ajoute ce trait de bon sens : « On sait que, même sous un vêtement sordide, le diable va rechercher les siens, et qu'il mêle un jour où l'autre les fils de l'orgueil aux vêtements de l'humilité³⁴. » Il faut donc au vêtement, ajouter quelque autre preuve de la sage et insurpassable observance des fils de saint Bruno.

Reprenant la liste des vices héritée de la tradition, Pierre en vient à la cupidité et à l'avarice : « La cupidité, qui est la racine de tous les maux (1 Tm 6, 10), ou l'avarice, puisque l'avare est un idolâtre (Ep 5, 5), pour qu'elle ne puisse produire un jour la moindre pousse vénéneuse, ils les arrachèrent jusqu'à la racine³⁵. » Ici, encore, même procédé de démonstration de la vertu des moines : leur pratique, la traduction dans les faits de leur propos évangélique. En enserrant bâtiments et propriété dans une clôture nettement délimitée, ils se sont contraints à n'y rien ajouter, pas plus qu'ils ne doivent dépasser le nombre des frères du cloître : 13 avec le prieur et 18, pour les frères laïcs, auxquels on peut ajouter quelques ouvriers³⁶. Tel est bien le motif qui est présenté par Guigues : maintenir la pauvreté en réglant le nombre des habitants sur les ressources des terres clôturées. On évite ainsi deux grands périls pour toute vie érémitique (et monastique) : les sorties, entre autres pour quêter, et la nécessité d'augmenter sans limites les terres du monastère.

Et puisqu'on en est à énumérer les mérites de ces nouveaux moines, il faut évidemment aborder la question du régime alimentaire, tout aussi fréquemment discutée avec les cisterciens que celle du vêtement ou de la literie. Après avoir mentionné le port continu du cilice, conçu ici comme un instrument de pénitence, non comme une pièce de vêtement (cf. note 28), Pierre dresse cet austère tableau :

Ainsi, ils ne mangent qu'un pain mêlé de son, un vin du même genre, qui mérite plus le nom de piquette que de vin. Ils s'abstiennent perpétuellement de toute viande, saine ou abîmée. Ne mangent jamais de poisson, à moins d'en recevoir en aumône. Ils s'autorisent à manger des œufs ou du fromage le dimanche et le jeudi seulement. Le mardi et le samedi, on leur sert des légumes cuits ou de la verdure. Le lundi, mercredi et vendredi, ils se contentent d'eau et de pain. Ils ne mangent qu'une fois par jour, sauf pendant l'octave de la Nativité, de Pâques, de la Pentecôte, à l'Épiphanie du Seigneur, au jour de sa Présentation, c'est-à-dire de la purification de sainte Marie, à l'Annonciation du Seigneur, au temps pascal, à l'Ascension du Seigneur, à l'Assomption

34. *De Miraculis*, 28, PL 189, col. 944 A.

35. *De Miraculis*, 28, PL 189, col. 944 B.

36. En réalité, les *Coutumes de Chartreuse*, 78, prévoient 16 « laïcs que nous appelons convers », mais reconnaissent qu'ils étaient 18 au moment de la rédaction, en raison du grand âge de certains. Guigues mentionne les ouvriers « serviteurs à gages » (*mercenarii*), au chapitre 50, 2 ; cf. 19, 1-2.

et à la Nativité de la sainte Vierge, sa Mère, ainsi qu'aux fêtes des douze Apôtres, à la Saint-Jean-Baptiste, à la Saint-Michel, à la Saint-Martin et tous les saints fêtés aux calendes de Novembre³⁷.

Notons que Pierre avait reproché aux cisterciens de maintenir leur jeûne à certaines de ces fêtes ou aux temps liturgiques majeurs : « Mais, soit dit en toute charité, je n'approuve guère qu'on jeûne pendant l'octave de la Nativité du Seigneur, à l'Épiphanie et à la Purification, qui sont en fait autant de jours du Seigneur³⁸. » On est quand même relativement loin, à Cîteaux, de cette sévère abstinence cartusienne à laquelle ne prétend pas la règle bénédictine, même suivie à la lettre. À Cluny, non seulement ces dispenses du jeûne sont dûment respectées, mais on y ajoute « toute solennité de règle à douze leçons, car c'est le Seigneur-même, ses Apôtres et ses autres saints que tu tiens ainsi à honorer, désireux d'imiter aussi la façon de jeûner de presque tous les religieux³⁹ ».

Mais Pierre a gardé pour la fin le trait le plus caractéristique de la Chartreuse : la vie semi-érémétique. Ici, le modèle est clairement posé : les anciens moines d'Égypte. Ce qui intéresse ici l'abbé de Cluny, ce n'est pas seulement la vie que mènent les chartreux en cellule, où ils se livrent « sans discontinuer au silence, à la lecture, à la prière et au travail manuel, surtout à la copie de livres⁴⁰ », mais encore la façon de célébrer l'office. Une fois de plus, ce qui a marqué Pierre lors de ces visites – car il s'agit bien là de détails observés *de visu* –, c'est le recueillement, la vérité avec laquelle ces hommes-là prient, qui se manifestent jusque dans leur attitude corporelle, comme le souhaitait déjà saint Benoît (*RB* 19-20). Introduit au chœur, comme les *Coutumes* y autorisent les seuls religieux⁴¹, Pierre a pu fréquemment observer ses hôtes en prière et sentir combien d'autres moines pourraient profiter de leur exemple. C'est donc, une fois de plus, et sans beaucoup de délicatesse pour ses frères et peut-être pour d'autres, avouons-le, qu'il leur adresse en passant cette leçon :

Ils n'y viennent pas par devoir, comme certains, mais, les yeux baissés, leurs cœurs intensément fixés au ciel, ils adressent à Dieu leurs prières et leurs actions de grâce, montrant ainsi que tout leur être intérieur

37. *De Miraculis*, PL 189, col. 944 C-D-945 A. Les *Coutumes de Chartreuse*, 33, 34 et 53 indiquent un pain d'avoine (habitude locale), remplacé par un pain de froment en Avent et en Carême, mais pas de pain blanc, c'est-à-dire de pur froment. La « verdure » est ce qui se mange en salade ou bien des fruits.

38. Lettre 9, dans *L'amitié*, p. 208.

39. Lettre 9, dans *L'amitié*, p. 209.

40. *De Miraculis*, PL 189, col. 945 A : « *Maxime in scribendis libris* » désigne non la composition d'ouvrages, mais plus vraisemblablement la copie de manuscrits, comme le stipulent explicitement les *Coutumes de Chartreuse*, 28,2-5 : « Nous enseignons le travail de copie à presque tous ceux que nous recevons » (cf. *Lettres des premiers chartreux (Sources Chrétiennes 88)*, Paris, 1982, p. 98-99, 104, 214-218).

41. *Coutumes de Chartreuse*, 10, 1.

comme extérieur, attitude, voix, visage, dépassant les réalités visibles et méprisant tout le reste, s'applique au contraire à ce qu'il fait⁴².

On perçoit ici à quel point, en dépit du sincère attachement à sa congrégation et à la vie bénédictine, Pierre est trop conscient des risques de formalisme qu'entraîne toute vie régulière, surtout dans un grand monastère. Non que son admiration pour la Chartreuse le rende aveugle sur les possibles déviations, là comme ailleurs, mais la radicalité de la vie qu'on y mène, la ressemblance évidente avec le modèle des premiers moines, suscitent évidemment en lui un désir de réforme qu'il entreprendra d'ailleurs courageusement. Il reviendra sur cet amour de la vérité, de la sincérité et le refus de toute hypocrisie qui est un des motifs pour lesquels Pierre aime les chartreux, et même qui le pousse à préférer cet institut à tous les autres dans l'Église latine⁴³.

Seul point sur lequel Pierre émet une réserve, quelque peu voilée, la célébration de la messe, qui n'est pas quotidienne et suit un rite nettement simplifié, comme le prévoient effectivement les *Coutumes*⁴⁴. En Carême, la messe est dite tous les jours « s'il y a un prêtre pour célébrer cette messe, ou si ceux qui sont présents n'en sont pas empêchés par quelque cause raisonnable⁴⁵ ». Quant au dimanche, si la messe est régulièrement célébrée après Prime, elle peut être reportée après Tierce pour le même motif, sans qu'on sache pourquoi les prêtres du monastère pourraient être empêchés⁴⁶.

Pierre s'exprime d'ailleurs ici de façon apparemment curieuse. Avant de prononcer le mot même de « messe », ce qui irait de soi pour ses lecteurs d'abord bénédictins, il rappelle qu'elle est d'abord un sacrifice offert à Dieu tout puissant, pour l'adorer et obtenir son salut ainsi que celui du monde. Peut-être s'agit-il là d'une façon quelque peu embarrassée d'expliquer pourquoi elle n'est pas célébrée tous les jours. Ainsi, ce qui pourrait être pris pour une ombre à cet éloge est dûment et d'emblée justifié : il s'agit de ne pas empêcher les chartreux de se livrer pleinement à leurs exercices spirituels en cellule, selon l'usage des ermites d'autrefois. L'austère et perpétuelle offrande de leur vie que font ces solitaires à tout instant du jour et de la nuit, constitue déjà en soi un « sacrifice » qui peut donc être assimilé à celui de la messe. Guigues précise seulement, mais dans le même sens, à propos des messes pour les défunts, qu'elles sont rarement chantées : « car notre principale application et notre vocation sont de vaquer au

42. *De Miraculis*, PL 189, col. 945 B.

43. Lettre 158 (Constable I, p. 378) : « Ils sont donc grands, il faut les aimer, les embrasser. » Traduction dans *Cette Église qui vous est confiée*, Lettre 32 (à paraître).

44. Cf. *Coutumes de Chartreuse*, p. 46-49.

45. *Coutumes de Chartreuse*, 4, 12.

46. *Coutumes de Chartreuse*, 7, 4-5.

silence et à la solitude de la cellule⁴⁷ », occupations d'ailleurs conçues comme un vrai « labeur ». Il est vrai que la messe n'était pas célébrée quotidiennement dans les monastères, y compris celui de saint Benoît, tout au contraire de leur multiplication et de leur solennité à Cluny. Et comme si cette explication ne suffisait pas, Pierre invoque une étymologie pour le moins contestable de *missa* : « parce qu'elle nous vient de Dieu⁴⁸. » Du moins le mot n'est-il lâché qu'à la fin et, faut-il dire, comme à regret, de cette laborieuse explication. Notons d'ailleurs que cette longue présentation des coutumes de la Chartreuse n'est insérée ici, à en croire l'auteur, que pour servir de cadre au récit des miracles qui va suivre. Pierre considérerait-il, à l'instar de l'interminable notice consacrée à dom Matthieu d'Albano, que la vie des chartreux, si elle ne tenait du miracle, pouvait du moins susciter l'émerveillement ? Guillaume de Saint-Thierry ne s'en privera d'ailleurs pas, en comparant les chartreux, ces nouveaux « hommes simples », aux Apôtres : « Ce miracle, de nos jours, le voilà qu'il l'opère avec vous⁴⁹. »

En bref, si l'on récapitule les trois points que Pierre a développés, en exaltant l'observance et surtout le propos de vie des chartreux, on note que la leçon donnée aux moines « traditionnels » porte précisément sur l'humilité, une plus exacte pauvreté et surtout sur la vérité dans leur vie de prière personnelle et liturgique. Comme si l'exemple donné par ce nouveau type de vie monastique – qui a quand même presque soixante ans d'existence à l'époque – pouvait servir à revitaliser le vieux tronc bénédictin. Le double récit des miracles qui suit immédiatement confirme d'ailleurs, des lèvres mêmes de la Mère de Dieu, le bien-fondé de cette austère observance. S'adressant à un frère convers de la Chartreuse, affreusement tourmenté par une troupe de démons travestis en pourceaux et par leur chef, la Vierge lui recommande de s'appliquer toujours mieux aux coutumes en usant d'une nourriture vile, d'un vêtement pauvre, et en s'adonnant au travail manuel, précisément pour échapper aux ruses du Malin⁵⁰. Quant au second miracle ici rapporté, il concerne un pauvre et vertueux familier des chartreux, par qui Pierre fait l'apologie de la béatitude des pauvres de cœur et de biens terrestres, animés d'une réelle piété⁵¹.

47. *Coutumes de Chartreuse*, 14, 4-5 ; cf. A. DEGAND, art. « Chartreux (Liturgie des) », *Dict. Arch. Chrét. et Lit.* III/1 (1913), col. 1053-1054, qui comptabilise près de 200 messes par an.

48. « *Quia Deo mittitur* » ; sur l'origine de « *missa* » au sens de célébration eucharistique, cf. H. LECLERCQ, art. « Messe. – XL. Noms de la messe », *Dict. d'Arch. Chrét. et de Lit.* XI/1 (1933), col. 768-769.

49. *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, I, 5, p. 147.

50. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *De Miraculis*, II, 29, PL 189, col. 947 B, renvoyant ainsi à II, 28, PL 189, col. 944.

51. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *De Miraculis*, II, 29, PL 189, col. 947 B-D.

L'admiration de l'abbé de Cluny pour les chartreux, qui éclate dans ce long éloge, ne sera jamais démentie, pas même lors des graves incidents qui diviseront les chartreux eux-mêmes⁵². C'est dans sa lettre à Humbert, prieur de la chartreuse de Meyriat (Ain), vers 1150, qu'on en trouve un des plus beaux témoignages. Il n'hésite pas à renouveler ses éloges, selon l'usage du temps, pour toute la congrégation, en la situant bien au-dessus de tous les autres ordres monastiques. Une admiration doublée d'une profonde et sincère affection qu'il entretient depuis sa jeunesse, heureux temps où, un peu plus libre de ses mouvements, il n'était pas avare de ses visites au monastère de Guigues, en dépit des difficultés du chemin, « des neiges et des glaces⁵³ ». De toute évidence, il a trouvé là un lieu de profond réconfort, des hommes de Dieu (ces « serviteurs du Seigneur tout-puissant »), auprès desquels il pouvait réchauffer son propos monastique dans toute sa radicalité. Il use d'ailleurs à cet endroit d'une formule proche de celle dont il s'était servi au moment où il envisageait une heureuse première rencontre avec saint Bernard : non seulement voir les frères, les visiter, mais « se réjouir ensemble dans la douceur du Seigneur⁵⁴ ». Car son admiration, il ne s'en cache pas, va jusqu'à la vénération pour ces « vases du Christ » que sont les fils de saint Bruno⁵⁵; ce qui lui rend encore plus pénible l'impossibilité réitérée de tenir ses promesses d'une visite fraternelle. S'y ajoute aussi le fait qu'on aurait pu s'étonner qu'un abbé « si célèbre et si connu », et par ailleurs déjà tellement sollicité, prenne le temps de visiter ses amis chartreux peu éloignés de Cluny, il est vrai. Alors qu'il en était proche, il renoncera d'ailleurs, en raison d'abondantes chutes de neige, à passer à la Grande Chartreuse, ce « saint lieu », où l'attendait pourtant son ex-condisciple, le prieur, dom Basile. Ce qui ne l'empêchera pas, en plein hiver 1151, de lui envoyer trois de ses compagnons de route, alors qu'ils s'approchent du col du Mont-Cenis, pour se rendre en Italie⁵⁶. Autre témoignage, à propos d'une catastrophe survenue à la Grande Chartreuse, où d'importantes chutes de neige, suivies d'avalanches, ont provoqué la mort de sept religieux dont un novice et deux prêtres (janvier 1132). Pierre s'empresse de présenter ses condoléances à

52. PIERRE LE VÉNÉRABLE, Lettre 12, dans *L'amitié*, p. 251 et 158 (Constable I, p. 378-379), traduction dans *Cette Église qui vous est confiée*, Lettre 32 (à paraître).

53. Lettre 41, dans *Le souci de mes frères*, p. 247. Pierre exagère un peu en situant ses premières visites presque au sortir de l'adolescence « *a primis pene adolescentiae annis* ». Il avait au moins 28 ans lors de son arrivée à Domène. Il est vrai qu'*adolescencia*, désigne ce qu'on appelle plutôt aujourd'hui la jeunesse.

54. Cf. Lettre 1, dans *L'amitié*, p. 76 : « J'ai désiré t'aimer avant de t'avoir connu, te vénérer avant d'avoir commencé à te contempler, te voir, t'embrasser, parler avec toi des progrès de l'âme. »

55. Cf. Lettre 40, dans *L'amitié*, p. 243.

56. Lettres 43 et 44, dans *Le souci de mes frères*, p. 259 et 261.

Guigues et à ses frères, de les reconforter dans un esprit de foi, regrettant de ne pouvoir aller les visiter⁵⁷.

Tant d'admiration et d'affection autorise-t-elle à penser que Pierre ait pu envisager un instant de se faire chartreux, comme on l'a dit (à tort) de saint Bernard ? Rien ne nous permet positivement de l'affirmer, certes. Mais il est clair que la vie cartusienne a représenté à ses yeux l'idéal monastique dans toute sa pureté. S'il savait ne pouvoir le traduire tel quel à Cluny et dans ses prieurés, Pierre gardera toute sa vie une profonde estime pour la vie érémitique. Il lui arrive plus d'une fois de soupirer, en comparant sa vie, soumise à tant d'activités, de soucis et même de conflits, ce qu'il nomme son « chaos », au repos bienheureux ou à la paisible félicité de ses amis chartreux⁵⁸. Mais pour se reprendre immédiatement avec réalisme, au souvenir de l'abîme qui sépare les bienheureux des damnés de l'Évangile (Lc 16, 26) : « Mais je ne puis les rejoindre⁵⁹. » Il se contentera donc d'être un ermite intérieur ; une forme de solitude d'ailleurs tout à fait accessible aux cénobites et peut-être même plus authentique que celle des ermites. C'est du moins l'argument qu'il oppose à son secrétaire, Pierre de Poitiers, qui tarde à quitter sa forêt et ses montagnes, où son abbé l'a autorisé à se retirer pour un temps, pour revenir à Cluny. Car c'est au fond du cœur qu'on trouve le véritable ermitage, là qu'on se rend solitaire, là qu'en laissant s'estomper les bruits de ce monde, on peut écouter la voix ténue de Dieu⁶⁰. Pierre ne se privera d'ailleurs pas de rappeler tous les avantages et les garanties qu'offre la vie commune face aux illusions qui guettent l'ermite. Le portrait, d'un humour mordant, qu'il en dresse, suppose qu'il en ait fait pour une part l'expérience ou du moins qu'il en ait été témoin dans la vie des solitaires qu'il accompagnait et fréquentait⁶¹.

En ce domaine, Pierre le Vénérable n'innovait d'ailleurs pas. Car en dehors même de l'impulsion donnée en ce sens par un Romuald et un Pierre Damien au siècle précédent, l'érémisme bénédictin semble avoir été un phénomène quasi constant depuis les origines. Le plus remarquable est que les deux formes de vie monastique, érémitique et cénobitique, aient parfaitement cohabité sans poser, habituellement, de problèmes juridiques ni de tensions entre moines et abbés. Comme dom Jean Leclercq l'a montré, il était tout à fait admis à l'époque de

57. Lettre 39, dans *Le souci de mes frères*, p. 237 ; cf. *La Grande Chartreuse*, par un Chartreux, Paris, 1950, 9^e édition, p. 35.

58. Lettre 37, dans *Le souci de mes frères*, p. 231, où *Chaos* (Néo-Vulgate) ou *chasma* (Ancienne Vulgate) est repris de Lc 16, 26.

59. Lettre 37, dans *Le souci de mes frères*, p. 227.

60. Lettre 3, dans *Le souci de mes frères*, p. 55. Pierre de Poitiers était lui-même en lien avec les chartreux, cf. Lettres 37-38, *Le souci de mes frères*, p. 221 et 235.

61. Lettre 45, dans *Le souci de mes frères*, p. 261, cf. J. LECLERCQ, *Pierre le Vénérable*, Saint-Wandrille, 1946, p. 95-96.

Pierre le Vénérable, qu'un moine cénobite demande à vivre pour un temps en ermite, voire en reclus⁶². Le plus bel exemple en est le propre notaire et confident du vénérable abbé, Pierre de Poitiers dont nous venons de parler. Dans la longue lettre que son abbé lui adresse, où il fait l'éloge de ce type de vie contemplative, il avoue que sans envier son moine, il se réjouit avec lui de cette expérience et que « s'il ne peut l'imiter », il a toujours accordé à cette forme de vie un sincère attachement⁶³. On sait d'ailleurs que lui-même, comme d'autres abbés bénédictins, ne s'est pas privé de séjours en solitude, soit aux abords du monastère de Marcigny, où était entrée sa mère, soit même dans une forêt « froide et humide », à quelque distance de Cluny, mais avec quelques compagnons⁶⁴. Ce n'était pas là exception. La chronique de Cluny signale qu'un certain nombre de moines de l'abbaye vivaient dans des chapelles, cachées au fond de quelque bois des environs. Pierre lui-même mentionne deux de ces ermitages-sanctuaires bien appropriés au séjour de quelques frères en quête de solitude⁶⁵. Il suffit, par ailleurs, de parcourir sa célèbre lettre au reclus Gilbert, moine de Cluny, pour percevoir en quelle estime Pierre tenait la vie intégralement érémitique, conçue comme parfaitement complémentaire de la vie en communauté⁶⁶.

Si Pierre se plaint bien des fois de ne pouvoir satisfaire son désir d'une vie plus contemplative, il n'aurait certainement pas envisagé de se retirer définitivement hors de Cluny. Les transferts sont pourtant fréquents à cette époque, en particulier vers les monastères cisterciens, y compris pour les abbés, comme le montre, entre autres, le célèbre exemple de Guillaume de Saint-Thierry. Il est intéressant de ce point de vue de voir quelles relations cordiales Pierre a gardées avec cet ancien confrère de Cluny, le frère Basile, prieur de la Grande Chartreuse (1151-1174). On peut même se demander si la première étincelle de cette seconde vocation n'est pas venue, involontairement sans doute, de Pierre lui-même, si admiratif, on l'a vu, de l'observance cartusienne ? C'est ce que la réponse de dom Basile laisse entendre, en évoquant l'enseignement, bien mieux, le goût de la vie spirituelle et des études qu'il a reçus à l'abbaye bourguignonne. Pierre, en tout cas, évoque le passage à la Chartreuse de son confrère comme légitimé par le désir d'une vie plus haute et plus exigeante qui a saisi le jeune homme alors qu'il menait déjà une vie fervente dans l'esprit de Cluny.

62. Jean LECLERCQ, « Pierre le Vénérable et l'érémisme clunisien », dans *Petrus Venerabilis 1156-1956 (Studia Anselmiana 40)*, Rome, Herder, 1956, p. 108-112 et *Pierre le Vénérable*, Saint-Wandrille, p. 98-102.

63. PIERRE LE VÉNÉRABLE, Lettre 3, dans *Le souci de mes frères*, p. 57 ; l'image est de la main de Pierre de Poitiers.

64. Lettres 4 et 6, dans *Le souci de mes frères*, p. 75 et 81.

65. *De Miraculis*, I, 28, 865 A.

66. Lettre 45, dans *Le souci de mes frères*, p. 261.

Loin de reprocher à Basile ce transfert, qui privait Cluny d'un moine encore jeune mais déjà avancé, Pierre le présente comme la réponse à un appel divin à aller plus loin : de vertu en vertu, du bien au meilleur, de hauteur en hauteur, dans cette vie aussi élevée que difficile⁶⁷.

Sur ce point, la réponse de dom Basile est des plus suggestives. Faisant pièce aux éloges que Pierre adressait aux chartreux, leur prieur rappelle, en connaissance de cause, tout ce qu'il a reçu de Cluny et en quelle estime il tient toujours la communauté bénédictine et sa discipline de vie. C'est bien là qu'il a été formé et incité à monter toujours plus haut, au point de ne pouvoir oublier les lieux mêmes de sa jeunesse monastique. Et pourtant, ajoute-t-il, « tout le monde n'a pas vu ce que j'ai vu. Ce que j'ai ressenti, n'a pas été le fait de tous⁶⁸ ». Ce qui peut signifier que son transfert s'explique par l'appel très particulier qu'il a reçu à une vie purement contemplative, mais peut aussi laisser entendre que cette soif n'était pas vraiment satisfaite à Cluny ou même que d'autres choses l'y ont déçu. Il n'en conclut pas moins « *Deo gratias !* », ce qui est, en tout état de cause, la meilleure façon de considérer la vie (monastique) et ses aléas dans une vision providentielle et pacifiante. Ce transfert n'est d'ailleurs pas un cas isolé, comme on l'a dit plus haut. On sait, par exemple, que cet autre bénédictin, Pierre de Celle, hôte occasionnel de la chartreuse du Mont-Dieu, permit à un de ses moines d'y entrer⁶⁹. Notons au passage, la magnifique formule sur laquelle dom Basile conclut sa réponse à Pierre, car elle témoigne, au-delà des mots, du haut degré d'affection qui unissait les deux hommes dans la diversité de leur vocation : « Je suis, j'ai été et je serai tout à vous, pour l'éternité, parce que vous êtes, vous, vraiment au Seigneur Christ⁷⁰. »

Mais on ne peut passer sous silence un douloureux événement qui divisa nos frères chartreux. Il serait en soi anecdotique s'il n'avait conduit les fils de saint Bruno à réaffirmer leur propos d'une anachorèse effective et absolue. Le vif débat fut provoqué par l'élection d'un frère chartreux, Otmar, au siège de Grenoble vers 1148. Un chartreux pouvait-il ainsi quitter sa solitude et se charger des affaires de « ce monde », fût-ce pour assurer la charge épiscopale ? On peut s'étonner de cet émoi quand on se souvient que le prédécesseur d'Otmar, Hugues II, évêque de Grenoble de 1132 à 1148, puis archevêque de Vienne (1148-1153) était lui-même chartreux. Pourtant, dit Pierre, après avoir exalté l'excellence des chartreux, on voit tanguer

67. Lettre 43, dans *Le souci de mes frères*, p. 255 ; « *arduus* » peut s'entendre de l'élévation ou de la difficulté d'une telle vie. Même expression dans *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, II, 16.

68. PIERRE LE VÉNÉRABLE, Lettre 44, dans *Le souci de mes frères*, p. 259.

69. J. LECLERCQ, « Pierre le Vénérable et l'érémisme clunisien », p. 109, note 37.

70. Lettre 44, dans *Le souci de mes frères*, p. 260.

l'arche de Dieu, le ciel serein de la Chartreuse est troublé par cette affaire⁷¹.

Une lettre de saint Bernard fait pareillement état, auprès du pape Eugène III, des graves divisions qui menacent l'existence même de la Chartreuse⁷². Il n'y mentionne cependant pas l'élection d'Otmar au siège de Grenoble, mais l'opposition de plusieurs religieux sortis ou exclus du cloître, puis revenus sans faire pénitence et qui fragilisent l'autorité du prieur par leur arrogance, au point que ce dernier s'apprête ou même a déjà remis sa démission. La lettre fut écrite en 1151, date où le prieur Anthelme quitta effectivement sa charge pour devenir d'abord prieur de la chartreuse de Portes, puis évêque de Belley. On peut se demander si ces deux motifs de dissension (élection d'Otmar et rébellion) ne se rejoignent pas. On sait en effet que dom Anthelme, réagissant fermement à certains abus, avait ainsi initié un mouvement de retour à l'esprit et la lettre des *Coutumes* ; ce qui suscita de vives réactions de la part de quelques moines. L'opposition à l'élection du père Otmar pourrait être interprétée dans le sens de ce retour « au charisme du fondateur », de la part des partisans d'Anthelme, mais ce n'est là qu'une hypothèse. Notons qu'elle n'émanait pas que de la Grande Chartreuse, mais de plusieurs des fondations de la région.

Si saint Bernard, comme à son habitude, réagit fortement et en appelle au pape Eugène, lui-même ancien moine de Clairvaux, Pierre se montre plus prudent et hésite à prendre position. D'autant que les tenants de l'élection d'Otmar, donc de la possibilité pour un chartreux d'accepter la charge épiscopale, se montrent fort enclins à repousser ce qu'ils estiment être une ingérence dans leurs affaires⁷³. La correspondance entre Pierre et Bernard montre en tout cas qu'ils se sont mutuellement informés sur l'exact motif de ces troubles, et entendus pour œuvrer de concert à rétablir la paix dans et entre les chartreuses⁷⁴.

Il reste un aspect, et non des moindres, à relever dans les relations entre Pierre le Vénérable, donc Cluny, et les frères chartreux. Il s'agit de l'émulation intellectuelle qu'ils ont pu mutuellement se procurer, en particulier par l'échange de livres. On reste impressionné d'en mesurer l'ampleur et la fréquence quand on sait que la bibliothèque de Cluny ne contenait guère à l'époque plus de 570 volumes, en plus des nombreux manuscrits⁷⁵. Pierre s'inquiète d'ailleurs de ne pas avoir

71. Lettre 158 (Constable I, p. 378), dans *Cette Église qui vous est confiée*, Lettre 32 (à paraître).

72. BERNARD DE CLAIRVAUX, Lettre 270 et notes d'Horsius et de Mabillon.

73. Lettre 158 (Constable I, p. 378-379), dans *Cette Église qui vous est confiée*, Lettre 32 (à paraître).

74. PIERRE LE VÉNÉRABLE, Lettre 13, dans *L'amitié*, p. 257 et BERNARD DE CLAIRVAUX, Lettre 389.

75. Chaque volume contenant plusieurs traités ou opuscules, cf. L. DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la bibliothèque Nationale*, Paris, 1874, II, p. 458-485.

encore obtenu les reçus ou peut-être la caution selon un usage établi par saint Hugues, son prédécesseur⁷⁶. Les chartreux semblent avoir été d'assidus emprunteurs en particulier d'ouvrages des Pères latins : Ambroise, Augustin, Hilaire, mais aussi des Pères grecs : Grégoire de Nazianze et Jean Chrysostome. Mais ils savaient aussi prêter tel volume à leurs frères bénédictins, y compris quand un de leurs propres manuscrits avait été mangé par un ours⁷⁷. Quoi qu'il en soit, ces échanges laissent deviner une vie intellectuelle soutenue de part et d'autre, favorisée par le travail des copistes de la Chartreuse, comme nous l'avons vu⁷⁸.

On le voit, si l'apparition du nouveau genre de vie monastique que représentait la Chartreuse ne fut pas toujours du goût de tous, il se trouva des abbés suffisamment éclairés et surtout habités d'un authentique amour de Dieu pour reconnaître en cette nouvelle pousse un des fruits évidents de l'Esprit Saint. C'était, implicitement, reconnaître que la vie érémitique qui s'est maintenue au cours des siècles à côté de la « race très forte des cénobites⁷⁹ », est pour cette dernière, non une menace ou quelque arrogante prétention, mais l'expression complémentaire, quoique différente, d'un même charisme, bien mieux, une puissante invitation à renouveler, dans sa radicalité, le charisme monastique. Les chartreux reconnaîtront d'ailleurs chaleureusement ce qu'ils doivent à Pierre en l'inscrivant, de son vivant, au martyrologe de l'Ordre « quand son décès surviendra⁸⁰ ». Enfin, n'est-il pas admirable et significatif d'une même perception que ces deux grands amis de la Chartreuse, Bernard de Clairvaux et Pierre le Vénérable, aient exprimé ce qu'ils ont reçu d'elle, et en particulier de Guigues I^{er}, son prieur, en recourant exactement à la même lumineuse image : ses paroles brûlaient en leur cœur comme autant d'étincelles sorties de ses lèvres⁸¹.

Pères Bénédictins

Christophe VUILLAUME, osb

B.P. 3079

MG – 101 ANTANANARIVO

76. « *Vadimonia* », Lettre 40, dans *Le souci de mes frères*, p. 23. Constable donne à ce terme le sens de caution et s'en étonne d'ailleurs (cf. *The Letters*, t. II, p. 186).

77. Lettre 37, dans *Le souci de mes frères*, p. 261.

78. Les sources qu'a utilisées Guigues pour composer les *Coutumes* ne comptent pas moins de 60 titres, cf. *Coutumes de Chartreuse*, p. 77-84 ; sur la vie intellectuelle en Chartreuse, cf. S. AUTORE, art. « Chartreux », *Dict. de Théol. Cath.*, t. II (1910), col. 2300-2302 et J. LECLERCQ, *Pierre le Vénérable*, Saint-Wandrille, p. 265-266.

79. *RB* 1, 13.

80. D'après le *Thesaurus novus anecdotorum*, Éd. E. Martène et U. Durand, Paris, 1717, IV, p. 1242.

81. BERNARD DE CLAIRVAUX, Lettre 11 ; PIERRE LE VÉNÉRABLE, Lettre 43, dans *Le souci de mes frères*, p. 257.